RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

HISTOIRE(S) D'ABOLITION

20 ANS ECPM

ensemble contre la peine de mort

together against the death penalty

Directeur: **Raphaël Chenuil-Hazan**
E-mail: rchenuil@ecpm.org

Contact financements: **Ariane Grésillon**
E-mail: agresillon@ecpm.org

62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris – France

Tél.: +33 1 57 63 03 57
Fax: +33 1 80 87 70 46
Email: ecpm@ecpm.org

www.ecpm.org
@AssoECPM
#AbolitionNow
© ECPM2021

Photos de couverture: extrait de la série de portraits « Des visages et des peines » réalisée par © Christophe Meireis

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

SOMMAIRE

ÉDITO 3
Continuons ensemble 3
ECPM dans le monde 3

BILAN 4
Principales actions d'ECPM sur le terrain en 2020 4

20 ANS 5
Un film et un livret pour célébrer l'anniversaire d'ECPM 5
La chronologie 6

COVID 8
Impact de la Covid sur les activités d'ECPM 8
Covid et prisons

FÉDÉRER 9
Le 8e Congrès mondial contre la peine de mort 9
Les réseaux que nous soutenons 11

RENFORCER 12
Afrique du Nord et Moyen-Orient 12
Soutenir les acteurs de l'abolition en Afrique centrale 16
Développer le mouvement abolitionniste en Asie du Sud Est 18

PLAIDOYER 19
Encourager les États à accroître leurs engagements dans le cadre des instances internationales et régionales 19
La campagne citoyens français condamnés à mort en Irak 20
La peine de mort est homophobe 20
Missions d'enquête dans les couloirs de la mort 20
Guide pratique: Les processus d'abolition de la peine de mort dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) 21
Répondre à l'urgence d'une condamnation à mort et soutenir les défenseurs de l'abolition 21

ÉDUQUER 22
S'aimer n'est pas un crime 22
Éduquer les citoyens aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort 23
18e Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre 2020 23
Venez militer avec nous 24
« Dessine-moi l'abolition » 24

COMMUNICATION 25
La communication au service du plaidoyer 25

L'ASSOCIATION 27
Une association au service de l'abolition et des droits de l'homme 27
Asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association 28

PARTENAIRES 31

CONTINUONS ENSEMBLE

Ce moment unique dans l'histoire du XXIe siècle – où l'humanité a expérimenté collectivement l'enfermement, l'isolement et la peur, un nouveau mot à fait son apparition dans le langage commun: « le confinement ». Nous aurions pu croire que les sensibilités aux conditions d'enfermement, à la situation si particulière des condamnés à mort dans le monde seraient appréhendées différemment après ce drame mondial. Les « coronials » prenant la place des « millenials ». Et pourtant malgré cela, la peine de mort aura encore une fois été la marque de l'absolutisme et de la folie humaine, aussi bien en Iran (cf. Rapport ECPM.IHR) qui n'a jamais cessé d'exécuter même aux plus forts moments de la crise Covid, qui a même plus que jamais utilisé la pendaison comme un outil politique contre toute forme de contestation ou d'opposition; ou les États-Unis de Trump qui ont relancé les exécutions fédérales après 17 ans de moratoire à une échelle jamais vue.

Cependant, d'autres États ont fait le choix de l'abolition. ECPM a joué un grand rôle en accompagnant le Tchad vers l'abolition de la peine de mort, après un long travail commun. Nous sommes fières de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice.

Pour faire avancer le débat et la connaissance, ECPM continue de publier des études et des rapports fouillés de qualité. Notre enquête sur les processus d'abolition dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) permet de mieux appréhender les réalités dans un espace où notre combat est une nécessité. Nous avons pu également sortir deux missions d'enquêtes au Liban et en Malaisie afin de documenter les conditions dans les couloirs de la mort.

ECPM a fêté en 2020, dans ces conditions si particulières, ses 20 ans. Nous n'avons pas pu faire les célébrations que nous aurions souhaitées avec vous, militants, bénévoles, adhérents et soutien de toujours. Mais pour faire vivre « l'esprit ECPM » vous avez à votre disposition à la fois une vidéo spéciale mais aussi un livret retraçant nos 20 ans d'histoire. Cet esprit s'inscrit surtout avec vous dans le mouvement collectif et dans l'action. Nous vous donnons ainsi rendez-vous à l'automne 2021 pour participer aux nombreuses activités que l'on va mettre en œuvre avec notre président d'honneur, Robert Badinter, à l'occasion des célébrations des 40 ans de l'abolition en France. Colloques, conférences, expos, stands, interventions scolaires, et pleins dautres innovations vont rythmer cette année. Nous lançons également les préparatifs pour le prochain Congrès mondiale contre la peine de mort qui aura lieu à Berlin en novembre 2022.

Alors répondez présent aux prochains rendez-vous d'ECPM – Nous vous attendons!

Aminata Niakate, présidente d'ECPM

Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM

ECPM DANS LE MONDE

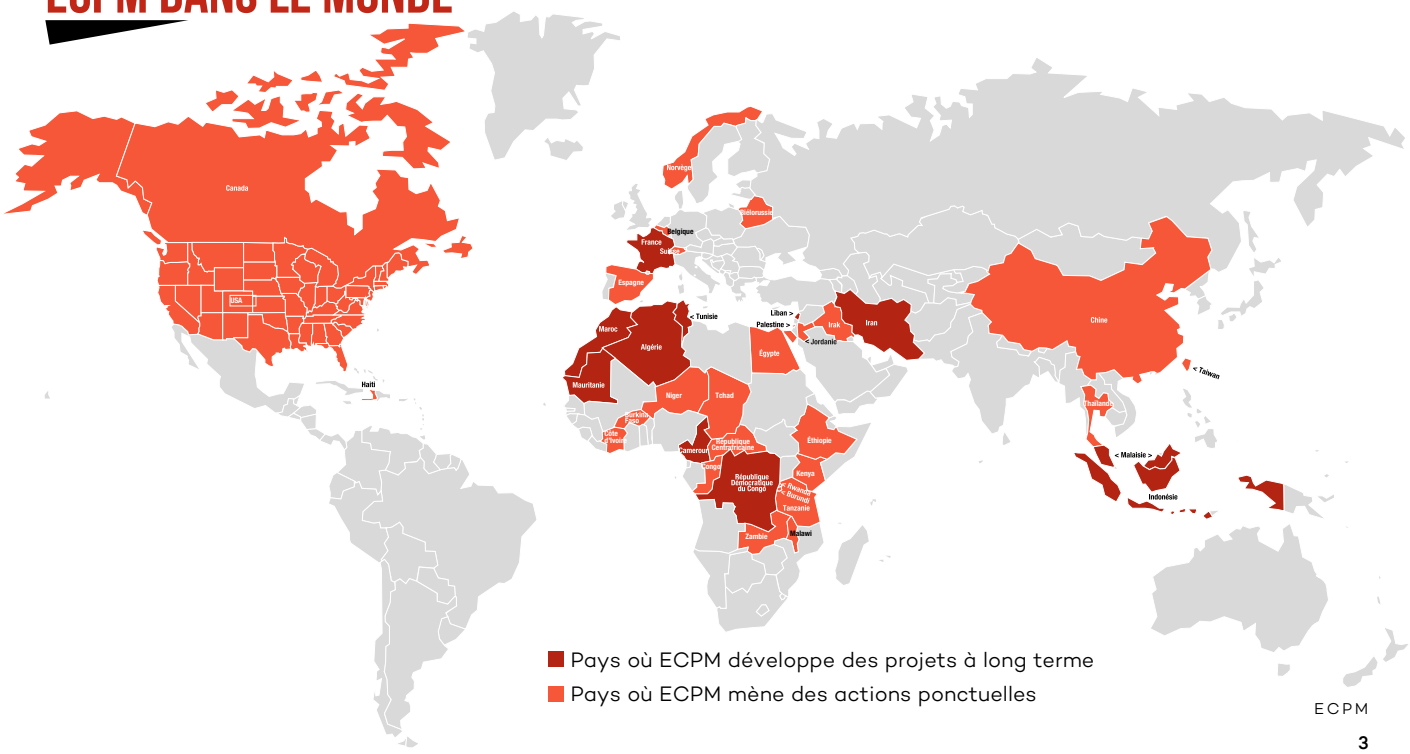

PRINCIPALES ACTIONS D'ECPM SUR LE TERRAIN EN 2020

Janvier

- **ÉTHIOPIE** — Mission de plaidoyer et animation d'un débat après la représentation du *Dernier Jour d'une condamnée*, par la Compagnie L'Embellie Turquoise
- **IRAK** — Communiqué de presse et tribune dans le JDD en faveur du rapatriement des Français condamnés à mort en Irak
- **MAROC** — Mission de plaidoyer et rendez-vous avec le ministre de la Justice

Février

- **CAMEROUN** — Soumission d'un rapport alternatif pour l'examen à la CADHP
- **FRANCE** — Cycle d'interventions scolaires et organisation d'une « Rencontre ECPM » en présence de Liévin Ngondji, Président de CPJ et co-rédacteur de la Mission d'enquête en RDC

Mars

- **IRAN** — Webinaire de lancement du Rapport annuel sur la peine de mort en Iran
- **MAROC** — AG de lancement du Réseau des journalistes contre la peine de mort
- **ONU (TUNISIE, IRAN, IRAK)** — Participation à l'examen de la Tunisie par le Comité des droits de l'homme et déclarations orales sur les citoyens français condamnés à mort en Irak et sur la peine de mort en Iran

Avril

- **MALAISIE** — Lancement d'un rapport de mission d'enquête dans les couloirs de la mort
- **RDC** — Visite de parlementaires abolitionnistes dans les prisons de Makala et Ndolo et distribution de kits covid
- **FRANCE/INTERNATIONAL** — Webinaire de présentation du Guide INDH auprès des membres de l'AFCNDH
- **INDONÉSIE/FRANCE** — Rencontre virtuelle avec Sabine Atlaoui à l'occasion des 5 ans du sauvetage de Serge Atlaoui

Mai

- **IRAN** — Contribution à un rapport LOIPR pour le Comité des droits de l'homme
- **TCHAD** — Réalisation d'une interview avec le ministre de la Justice, Djimet Arabi

Juin

- **CAMEROUN** — Organisation d'une conférence nationale

Juillet

- **TUNISIE** — Session virtuelle d'information à destination des membres de l'INDH et table ronde virtuelle pour les parlementaires
- **ONU (MAURITANIE)** — Soumission d'un rapport alternatif en vue de l'Examen Périodique Universel

Septembre

- **FRANCE** — Participation au Printemps des Assoces dans le cadre de la campagne S'aimer n'est pas un crime
- **SUISSE (ONU)** — Déclarations orales au Conseil des droits de l'homme sur la RDC et sur les impacts de la crise sanitaire sur les détenus condamnés à mort

Octobre

- **CAMEROUN, CHINE, FRANCE, INDONÉSIE, MAROC, RDC** — Actions diverses dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort
- **INTERNATIONAL** — Lancement de la 5e édition du Concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition »
- **RDC** — Réunion virtuelle de haut-niveau sur le vote de la Résolution moratoire
- **TUNISIE** — Conférences-débats en ligne à destination des jeunes en région

Novembre

- **INTERNATIONAL** — Webinaire auprès des diplomates à l'ONU (NY) « Peine de mort: de l'application à un moratoire universel » en amont du vote de la Résolution de l'ONU pour un moratoire universel
- **IRAN** — Lancement du Tribunal international d'Aban chargé de juger des violations des droits de l'homme
- **PAYS DE L'OCI** — Publication du rapport « Les processus d'abolition de la peine de mort dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) »
- **MAROC** — AG constitutive du Réseau des enseignants contre la peine de mort
- **FRANCE** — Participation au Forum Mondial pour la Paix à Caen

Décembre

- **LIBAN** — Publication d'un rapport de mission d'enquête sur les conditions de détention des condamnés à mort
- **MAROC** — Séminaire parlementaires de haut-niveau en format hybride au Ministère de la Justice
- **MAGHREB** — Organisation d'une projection-débat en ligne par le Réseau maghrébin contre la peine de mort et ECPM

UN FILM ET UN LIVRET POUR CÉLÉBRER L'ANNIVERSAIRE D'ECPM

Le vingtième anniversaire d'ECPM a été l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, durant ces deux décennies, se sont engagé·e·s sur le chemin de l'abolition et ont su transformer une conviction en actions. En plus des focus dédiés à cet anniversaire, diffusés sur les réseaux sociaux et notre site web dès le début de l'année 2020, ECPM a élaboré deux outils majeurs afin de communiquer largement sur l'évolution de son combat, des premiers militants jusqu'au mouvement abolitionniste mondial.

L'un imprimé, l'autre numérique, les deux reflètent une volonté de donner la parole aux acteurs ayant participé au combat (militants, politiques, diplomates, citoyens, artistes…), tout en illustrant la diversité et l'ampleur des actions menées jusqu'à présent. Pour nommer ces projets, le mot « Ensemble » s'est imposé de lui-même, en écho à l'immense travail collectif ayant insufflé aux abolitionnistes la persévérance de mener ce combat de longue haleine. Car si « ECPM » s'exprime désormais en initiales, l'essence de son action demeure bel et bien dans sa devise : Ensemble contre la peine de mort.

La vidéo « 20 ans d'histoire(s) d'abolition » est disponible sur : youtu.be/vrEHU9TyGlY

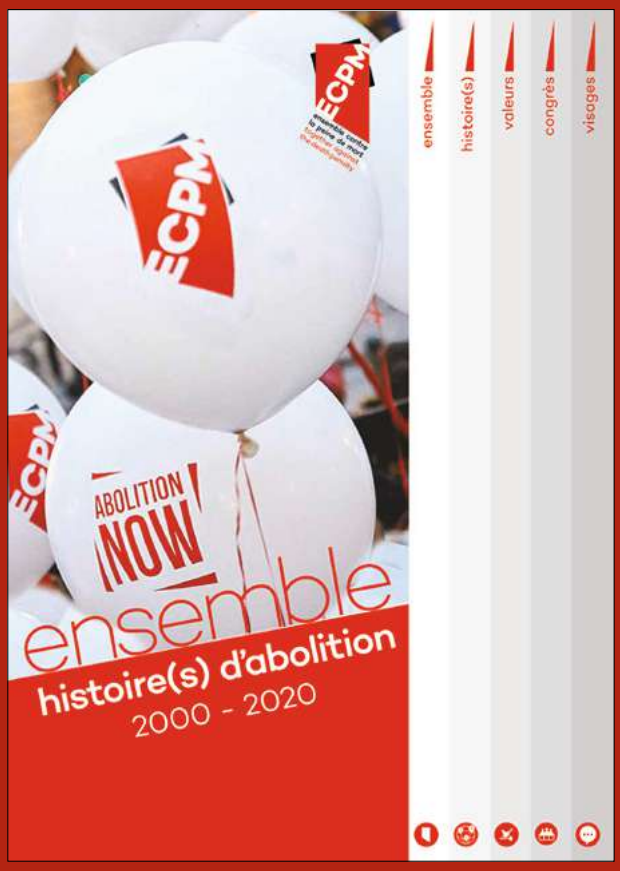

Le livret « ensemble Histoire(s) d'abolition » est disponible sur : www.ecpm.org/notre-histoire/

20 ANS

2000

Naissance de l'association à la suite de la publication du livre *Lettre ouverte aux américains pour l'abolition de la peine de mort* et d'une pétition réunissant **500 000 signatures.**

2001

1er Congrès mondial contre la peine de mort à Strasbourg ***Robert Badinter***, président d'honneur d'ECPM, ouvre le Congrès au Parlement européen

2002

ECPM cofonde la Coalition mondiale contre la peine de mort et en assure le secrétariat exécutif jusqu'en 2012

2003

1re participation à la **Fête de l'Humanité**

Le 10 octobre devient **la Journée mondiale contre la peine de mort**

Ari Vatanen court le Paris-Dakar aux couleurs d'ECPM

2004

2e Congrès mondial à Montréal ***Catherine Deneuve*** s'engage aux côtés d'ECPM

En **Mauritanie**, ECPM défend 17 militaires risquant la peine de mort après un coup d'État manqué

2005

ECPM reçoit le Prix des droits de l'homme pour sa mission d'enquête judiciaire en RDC

1re participation à la **Marche des Fiertés de Paris**

Lancement de campagnes internationales:
Libérons Tenzin Delek Rinpoché en Chine
Non à l'exécution des femmes en Iran
Soutien aux condamnés à mort en Ouganda

« Du son contre la peine de mort » Nuit participative contre la peine de mort au Glazart, Paris

2006

Soutien à **Mumia Abu-Jamal** journaliste afro-américain condamné à mort en 1982

2007

3e Congrès mondial à Paris 5 000 personnes réunies Place de la Bastille

1er séminaire marocain avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Campagne pour sauver les 5 infirmières bulgares et le médecin palestinien condamnés à mort en Libye

2008

Campagne à l'occasion des JO en Chine avec *Reporters sans frontières* et réalisation d'un clip par ***Vincent Pérez***

2009

Jurisprudence ECPM: interdiction en référé de l'exposition « Our Body » mettant en scène des cadavres de condamnés à mort chinois, avec *Solidarité Chine*

2010

4e Congrès mondial au Palais des Nations de l'ONU, Genève ECPM joint en direct par téléphone Mumia Abu-Jamal depuis sa prison en Pensylvannie

Campagne pour Hank Skinner condamné à mort au Texas

Lancement du projet d'éducation à l'abolition destiné aux collégiens et lycéens

Campagne pour interdire l'exportation aux États-Unis des **produits nécessaires aux injections létales**

2e Congrès régional à Kuala Lumpur

Campagne pour sauver Serge Atlaoui et tous les condamnés à mort en Indonésie

ECPM accompagne l'abolition au Congo Brazzaville

2015

6e Congrès mondial à Oslo

Obtention du statut consultatif de l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations unies)

Side-event « Vers un moratoire universel sur l'abolition de la peine de mort » en marge de l'AG des Nations unies à New York

2016

2017

Lancement du projet ECPM Afrique centrale / Asie du Sud-Est

Sortie du documentaire *Serge, condamné à mort* de C. Tournadre

Obtention du statut d'observateur à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Rencontre avec la FIFA suite aux exécutions dans les stades en Iran et en Chine

2018

3e Congrès régional à Abidjan

ECPM obtient le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

ECPM accompagne **l'abolition au Burkina Faso**

2019

7e Congrès mondial à Bruxelles

Libération du blogueur mauritanien Mohamed Mkhaitir après cinq ans de détention dont un et demi au secret

Lancement de la campagne « Peine de mort au Levant » pour le rapatriement des Français condamnés à mort en Irak

2020

Un long combat, de grandes victoires : ECPM fête ses 20 ans, après 7 Congrès mondiaux, des dizaines de campagnes, publications et actions militantes. Dernier accomplissement en date : **l'abolition de la peine de mort au Tchad** accompagnée par ECPM. Un pas de plus vers l'abolition universelle !

2021

ECPM célèbre les 40 ans de l'abolition en France

2014

Lancement du Core Group : 13 pays soutenant ECPM en marge des Congrès mondiaux

ECPM rejoint le Réseau international **Impact Iran**

2013

5e Congrès mondial à Madrid

Lancement du 1er réseau de parlementaires contre la peine de mort au Maroc

Lancement du projet ECPM Moyen-Orient / Afrique du Nord

Colloque sur les prisons avec *Angela Davis*

2012

1er Congrès régional contre la peine de mort à Rabat

« Dessine-moi l'abolition » 1re édition du concours international destiné aux jeunes

2011

1er rapport annuel sur la peine de mort en Iran avec *Iran Human Rights*

Sortie du film Honk! coproduit par ECPM sur la peine de mort aux États-Unis d'A. Gaillard et F. Vassaux

Tribune dans Libération « Ben Laden : une justice qui tue n'est pas la justice »

IMPACT DE LA COVID SUR LES ACTIVITÉS D'ECPM

Les conditions exceptionnelles de cette année ont mené ECPM à s'adapter comme jamais aux nouvelles conditions de travail et d'action au service de l'abolition. Dès les premières semaines du premier confinement en mars 2020, nous avons lancé un premier webinaire en ligne pour le lancement de notre Rapport annuel sur la peine de mort en Iran, en partenariat avec Iran Human Rights (IHR), suivi de très nombreux webinaires à l'occasion de la sortie de nos autres enquêtes (Liban, Malaisie, guide sur l'OCI, etc.), autant destinés au plaidoyer international de haut niveau (auprès des diplomates à l'ONU-NY pour le vote sur la Résolution moratoire) qu'à notre mission d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes et du grand public (interventions en visioconférence dans des classes, animation des groupes bénévoles, création de nombreuses infographies et cartes).

Nous avons su très vite, grâce à nos programmes sur le terrain, être au plus près des besoins des bénéficiaires et de nos partenaires. Nous avons pu ainsi, en partenariat avec la CPJ de République démocratique du Congo et la députée Christelle Vuangua, présidente de la commission DH du Parlement de RDC, assurer une distribution de kits sanitaires aux condamnés à mort de la prison de la Makala à Kinshasa.

Les impacts financiers et organisationnels pour ECPM ont été de vrais challenges et nous continuons à les relever. L'audace et la réactivité sont au cœur de la philosophie et des valeurs d'ECPM.

COVID ET PRISONS

ECPM a porté une attention particulière aux conditions de détention dans les prisons dès l'éclosion de la crise sanitaire de Covid-19, en collaboration avec ses partenaires de terrain et la PDH. Malgré les mesures prises par divers pays pour libérer plusieurs milliers de prisonniers en vue de réduire la surpopulation carcérale, la situation d'une manière générale n'a pas vu d'amélioration significative. Au vu des conditions matérielles et de l'accès inégal aux soins dans les prisons, les gestes-barrière nécessaires pour se protéger du virus s'avéraient inviables, rendant les condamnés plus vulnérables.

En Afrique, par exemple, où la pression carcérale est extrêmement élevée (atteignant parfois des seuils de 200 à 600 % de taux d'occupation), ECPM a co-signé une déclaration conjointe appelant à la protection des droits des détenus africains. En RDC, grâce à la mobilisation faite par notre partenaire congolais, une distribution de kits d'hygiène a été organisée auprès des condamnées à mort.

Visite de nos partenaires congolais, tunisiens et marocains à Paris en février 2020

Le positionnement d'ECPM sur la scène internationale et sa mission fondatrice – fédérer les acteurs abolitionnistes, lui donne toute sa légitimité pour coordonner des initiatives collectives en faveur de l'abolition de la peine de mort dans le monde. Fédérateur de la société civile au sein des Congrès mondiaux et de la Coalitions contre la peine de mort, ECPM est aujourd'hui un partenaire privilégié des États et des acteurs abolitionnistes pour porter un plaidoyer fort contre la peine capitale.

LE 8E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

L'année 2020 a été consacrée, en partie, au suivi des résultats et des engagements pris lors du Congrès mondial de Bruxelles. Nous avons d'ailleurs profité de cette année transitoire pour publier les Actes du rendez-vous bruxellois en version numérique.

Tout au long de l'année, ECPM a aussi multiplié les rencontres avec des États et OIG susceptibles d'accueillir le prochain Congrès mondial. La crise sanitaire a eu un impact non-négligeable sur ce processus. En décembre, suite à plusieurs mois de négociations, le ministère fédéral des Affaires étrangères allemand a confirmé son accord pour accueillir le 8e Congrès mondial dans sa capitale Berlin à l'automne 2022. Dans cette perspective, ECPM a mené une réflexion sur les priorités stratégiques de ce grand rendez-vous. La jeunesse et la transmission seront placées au cœur du projet afin de faire de cette prochaine génération des ambassadeurs abolitionnistes, des leaders d'opinion et de futurs acteurs de changement. En cohérence avec la dynamique initiée à Bruxelles, le 8e Congrès mondial poursuivra ses efforts en faveur de l'implication d'alliés non traditionnels dans la lutte contre la peine de mort. Qu'ils soient des représentants du secteur privé, des grands sportif, ou autres, il faudra mobiliser plus largement pour obtenir les résultats escomptés.

La crise sanitaire nous a aussi appris qu'il est possible de réaliser, à distance, des événements d'envergure. ECPM souhaite donc faire du prochain Congrès un événement connecté, disponible sur la toile, accessible au plus grand nombre. Cela nous permettra de réduire l'impact environnemental de la manifestation et accroître notre visibilité.

Résultats Évaluation du 7e congrès mondial

Le Congrès mondial de Bruxelles a été très positivement noté par les consultants indépendants chargés de son évaluation. Il a été souligné que les Congrès participent de façon notoire à la progression et à la visibilité de l'abolition sur la scène internationale, étant au service d'une cause dont la pertinence intrinsèque repose sur les principes universels des droits de l'homme. Il en ressort notamment que les Congrès sont aujourd'hui considérés par les acteurs de la cause abolitionniste comme LE rendez-vous incontournable pour faire avancer cette question avec des intervenants venus des cinq continents.

De plus, selon l'évaluation, ECPM a montré à travers ce projet phare son savoir-faire, tant au niveau de la mobilisation politique, des acteurs diplomatiques, des décideurs que de l'intermédiation avec la société civile. Le projet a poursuivi une démarche inclusive dans une perspective de genre et de représentativité géographique.

En termes d'efficience, le projet est jugé particulièrement performant si l'on considère la qualité des résultats obtenus au regard des moyens déployés et de la petite taille de l'équipe mobilisée.

Enfin, les évaluateurs ont souligné la qualité de la programmation, de l'animation et d'une organisation véritablement au service des congressistes.

Marche mondiale pour l'abolition au Congrès de Bruxelles. À gauche, Jerry Givens, ancien bourreau devenu fervent militant abolitionniste, décédé le 13 avril 2020 des suites de la Covid19

LES RÉSEAUX QUE NOUS SOUTENONS

Le Réseau marocain des journalistes pour l'abolition de la peine de mort

ECPM joue un rôle moteur auprès des coalitions nationales contre la peine de mort au Maghreb, en Afrique centrale, en Asie du Sud-Est, auprès du réseau asiatique ADPAN et de la Coalition d'Afrique francophone. En tant que membre fondateur, ECPM s'investit aussi au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort en participant au comité de pilotage et aux différents groupes de travail pour renforcer la portée mondiale du combat.

ECPM soutient dans divers pays la création et le développement de réseaux professionnels de coopération auprès des parlementaires (Malaisie, RDC, Cameroun, Maroc, Tunisie, Liban) afin d'impulser des réformes législatives, et de réseaux d'avocats (Cameroun, RDC, Maroc) afin d'appuyer ses campagnes autour des conditions de détention.

Dans l'objectif d'ouvrir toujours plus le dialogue à des acteurs non conventionnels, ECPM a soutenu la création d'un réseau d'enseignants au Maroc afin de promouvoir l'éducation à l'abolition dans le pays. Ce réseau est complémentaire des réseaux de médecins et de journalistes contre la peine de mort créés afin, respectivement, d'améliorer le suivi des condamnés à mort et la sensibilisation des citoyens.

ECPM a créé et soutient le Réseau international d'éducation à l'abolition composé de 11 membres. Il est un incubateur d'idées novatrices et vecteur de bonnes pratiques en matière d'éducation à l'abolition et de promotion d'une citoyenneté mondiale auprès des jeunes. Cette année, ce Réseau a organisé la 5e édition du concours d'affiches « Dessine-moi l'abolition » renforçant la portée internationale du concours !

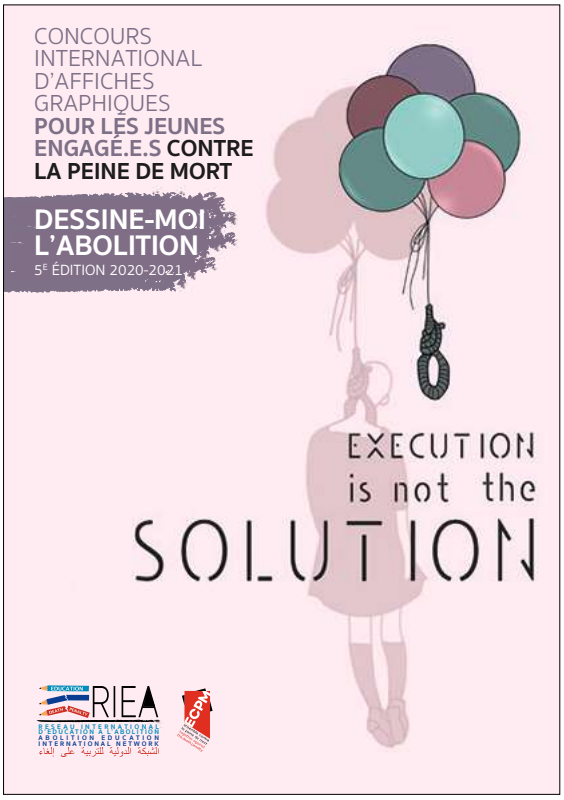

Affiche de la 5e édition du concours « Dessine-moi l'abolition »

RENFORCER

Prison de Makala, RDC

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM soutient les acteurs dans des pays où existent des signes d'ouverture. ECPM renforce les capacités de plaidoyer de ses partenaires locaux et agit avec eux pour promouvoir l'abolition auprès des décideurs et des citoyens de leur pays.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

En 2020, en dépit des difficultés rencontrées dans le contexte de la crise sanitaire mondiale, ECPM et ses partenaires ont su faire preuve d'adaptation. ECPM a continué d'accompagner ses partenaires dans leur travail de documentation, de plaidoyer, de mobilisation des acteurs et de sensibilisation pour avancer par étapes vers l'abolition en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. L'action d'ECPM a permis la continuité des échanges entre les acteurs abolitionnistes aux niveaux national, régional et international. ECPM tient à saluer l'engagement de ses partenaires malgré les difficultés auxquelles ils ont pu être confrontés dans la conduite de leurs actions en 2020.

PLAIDOYER

Cette année, ECPM et ses partenaires ont mené un plaidoyer important auprès des autorités des États du Maghreb mais aussi du Liban. En janvier 2020, ECPM et des représentants de la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM) ont rencontré le nouveau Ministre de la Justice du Maroc qui s'est engagé à accompagner les efforts des acteurs abolitionnistes. Les échanges ont aussi porté sur la réforme du code pénal. Le Réseau des parlementaires contre la peine de mort (RPCPM) s'est réuni à de multiples reprises et en lien avec la Coalition marocaine contre la peine de mort, a rencontré différents partis politiques. En décembre, grâce au plaidoyer et aux actions de mobilisation des acteurs, le RPCPM a organisé un Séminaire parlementaire régional de haut-niveau en partenariat avec ECPM, la CMCPM et l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH). À l'invitation du Ministre de la Justice, ce séminaire s'est tenu en format hybride (semi-présentiel et semi-virtuel) pour la première fois dans l'enceinte même du Ministère. Le Ministre de la Justice et la présidente du CNDH sont intervenus ainsi que plusieurs parlementaires[1].

1 https://www.ecpm.org/seminaire-parlementaire-regional-au-maroc-le-role-des-parlementaires-contre-la-peine-de-mort-a-la-lumiere-des-dispositions-de-la-constitution/

Du 2 au 4 mars 2020, des représentants d'ECPM et de la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) étaient à Genève pour l'examen de la Tunisie par le Comité des droits de l'Homme des Nations unies. En amont de la session, la CTCPM, ECPM, The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale contre la peine de mort, avaient soumis un rapport alternatif conjoint. Le Président de la CTCPM est intervenu oralement lors du briefing formel et un membre du Comité des droits de l'Homme a demandé plus de précisions sur les perspectives relatives à l'application de la peine de mort et au maintien du moratoire en Tunisie lors du briefing informel. Les préoccupations d'ECPM et de la CTCPM quant au positionnement favorable à la peine de mort du nouveau Président tunisien et au risque que cela pouvait entraîner pour le maintien du moratoire ont pu être communiquées aux membres du Comité. Des informations sur le manque de transparence des autorités tunisiennes sur les données relatives aux personnes condamnées à mort et sur les récentes condamnations à mort (7 depuis janvier 2020) ont également été transmises[2].

ECPM a coordonné la soumission d'un rapport alternatif conjoint[3] en partenariat avec l'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH), Planète Réfugiés-Droits de l'Homme et la Coalition mondiale contre la peine de mort en vue de l'Examen périodique universel de la Mauritanie[4].

Le 3 juillet 2020, la CTCPM, en partenariat avec ECPM, a organisé une table ronde régionale parlementaire virtuelle intitulée la peine de mort et les moyens d'actions des parlementaires. Des parlementaires et anciens parlementaires de Tunisie et du Maroc ont pu échanger sur les expériences de ces deux pays. Cet échange visait à encourager les parlementaires à travailler en soutenant les initiatives législatives visant à réduire le champs d'application de la peine de mort, à améliorer les conditions de détention des condamnés à mort et à abolir la peine de mort[5].

En 2020, ECPM et ses partenaires ont développé un nouvel outil; des brochures sur la peine de mort en droit et en pratique en Algérie, au Maroc, en Mauritanie, en Tunisie. Outil de plaidoyer et de sensibilisation, il intègre aussi des éléments de suivi des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen Périodique Universel. Ces brochures constituent un élément complémentaire des fiches d'informations mises en ligne sur le site Tudert pour chaque Pays de la région.

ECPM et ses partenaires au Maghreb et au Liban se sont fortement mobilisés dans le cadre de la campagne en faveur du vote de la Résolution de l'AG des Nations unies appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort notamment en adressant des courriers de plaidoyer aux Ministres des affaires étrangères et en publiant un outil de plaidoyer en 3 langues. Le président Kais Saied a remis en cause le moratoire lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale le 28 septembre 2020. Pourtant, en décembre 2020, la Tunisie a de nouveau voté en faveur de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort. En décembre 2020, le Liban a pour la première fois voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire universel: un signe fort laissant espérer des avancées positives vers l'abolition dans le pays

MOBILISATION DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (INDH)

ECPM et ses partenaires ont aussi continué leurs activités visant un renforcement du rôle des INDH sur la question de la peine de mort. En Avril, des représentants des INDH du Maghreb ont été invités et mobilisés pour participer au Séminaire de présentation du Guide INDH organisé par ECPM en partenariat avec l'Association Francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH). En juillet, la CTCPM et ECPM ont organisé une session d'information en ligne des membres du Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (CSDHLF) sur la question de la peine de mort[6]. En 2020, ECPM a continué d'appuyer la mobilisation et l'investissement du CNDH – Maroc en faveur de l'abolition de la peine de mort.
ECPM a publié une étude sur les processus d'abolition dans les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique. La création d'outils complémentaires tels qu'une synthèse en 3 langues ainsi qu'une carte interactive favorisent une meilleure diffusion des éléments de l'étude. Certains éléments de

2 https://tudert.ma/ecpm-et-la-ctcpm-ont-participe-a-la-128e-session-du-comite-des-droits-de-lhomme-des-nations-unies-pour-lexamen-de-la-tunisie/
3 https://www.ecpm.org/mauritanie-rapport-alternatif-en-vue-de-lepu-2021/
4 https://www.ecpm.org/communique-lexamen-periodique-universel-de-la-mauritanie/
5 https://tudert.ma/retour-sur-la-table-ronde-virtuelle-la-peine-de-mort-et-les-moyens-dactions-des-parlementaires/
6 https://tudert.ma/retour-sur-la-session-dinformation-et-de-formation-en-ligne-tunisie-indh-et-peine-de-mort/

Une tente de sensibilisation sur la torture et la peine de mort est dressée au centre ville de Tunis en juillet 2020. Les visiteurs peuvent notamment y voir l'exposition des affiches du concours « Dessine-moi l'abolition », organisé par le Réseau international Éduquer à l'abolition.

Atelier de discussion « Le plaidoyer contre la peine de mort » adressé aux jeunes chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux actrices et acteurs de la société civile marocaine, organisé par l'association CCERSS, dans le cadre des petits projets soutenus par ECPM (octobre 2020).

L'association Pionniers du changement, petit projet soutenu par ECPM au Maroc, lors de la journée mondiale en octobre 2020. Photo : @pionniersduchangement

cette étude ont notamment permis d'alimenter le plaidoyer pour un vote des États de la région en faveur de la Résolution des Nations unies appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort. Mobilisation des acteurs de la société civile et suivi des conditions de détention des condamnés à mort ECPM et ses partenaires ont travaillé au renforcement des acteurs de la société civile, en accompagnant notamment la naissance de nouveaux professionnels. En mars, le Réseau des journalistes contre la peine de mort au Maroc a organisé son Assemblée générale constitutive avec le soutien de l'OMDH et de la Coalition marocaine contre la peine de mort dans le cadre du projet au Maroc. En Novembre, conséquence directe de la mobilisation d'ECPM et de ses partenaires depuis de nombreuses années, la Coalition marocaine contre la peine de mort et le Réseau des parlementaires contre la peine de mort ont appuyé l'organisation de l'Assemblée générale constitutive du Réseau des enseignants contre la peine de mort.

ECPM et l'OMDH ont appuyé deux associations marocaines dans la mise en place de microprojets de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale pour plus de 700 personnes. Entre octobre et novembre, ECPM a soutenu la mobilisation de ses partenaires au Maroc et en Tunisie dans leur mobilisation dans le cadre de débats nationaux en faveur d'un rétablissement de la peine de mort[7].

Dans le contexte de la crise sanitaire de 2020, les partenaires ont su s'adapter et assurer le suivi des conditions de détention des condamnés à mort en dépit des difficultés rencontrées pour accéder aux prisons.

ECPM en partenariat avec l'AJEM, la LACR et Synergie Coopération a pu publier un rapport de mission d'enquête sur la situation des condamnés à mort au Liban[8]. Celle-ci a été présentée lors d'une Conférence en ligne en janvier 2021. Il s'agit de l'étude la plus complète qui ait été publiée sur la question de la peine de mort au Liban et elle constituera un outil de plaidoyer très important dans les prochaines années.

ACTIONS DE SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE ET PARTICULIÈREMENT DES JEUNES

En juin, à la faveur d'une diminution des mesures de restrictions pour faire face à la crise sanitaire, à l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, la CTCPM a organisé une journée ponctuée par divers évènements: conférence de presse, manifestation, réunion avec la ministre de la Justice, afin de plaider contre la torture et en faveur de l'abolition de la peine de mort. En parallèle, une tente de sensibilisation sur la torture et la peine de mort était dressée au centre-ville de Tunis. Des communiqués, des flyers ont été distribués aux passants, tandis que les intéressés pouvaient voir certaines affiches du concours international de dessin « dessine-moi l'abolition », organisé par ECPM dans le cadre du Réseau international Éduquer à l'abolition, qui étaient exposées pour l'occasion[9].

En octobre, ECPM et ses partenaires ont pu mener en dépit des restrictions liées à la crise sanitaire de multiples actions autours de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Entre octobre et décembre, en Tunisie la CTCPM et ECPM ont organisé une série de conférences en lignes ciblant les jeunes de Tunis mais aussi en dehors de la capitale dans l'objectif de sensibiliser sur les questions relatives à l'abolition de la peine de mort. Le 6 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, la Coalition marocaine contre la peine de mort, le Conseil national des droits de l'Homme, Ensemble contre la peine de mort, le Réseau des parlementaires contre la peine de mort, le Réseau des avocats contre la peine de mort, le Réseau des journalistes contre la peine de mort ont organisé une conférence intitulée « La peine de mort au Maroc: le droit et la pratique ». Sur 130 personnes inscrites, 50 personnes y ont assisté. Cette conférence était organisée dans le cadre du projet: « Accompagner parlementaires, institutions nationales et société civile vers l'abolition de la peine de mort au Maroc », cofinancé par la Délégation de l'Union européenne au Maroc, l'Agence française pour le Développement et le Département des affaires étrangères de la Suisse. Les intervenants ont appelé à ce que la peine de mort soit abolie au Maroc, rappelant que si des magistrats continuaient de prononcer des condamnations à mort, elle n'avait pas été exécutée depuis 1993[10].

7 https://www.ecpm.org/le-maroc-et-la-tunisie-ne-doivent-pas-ceder-a-la-tentation-dun-recul/
8 https://www.ecpm.org/peine-de-mort-au-liban-ecpm-publie-sa-nouvelle-mission-denquete/
9 https://www.ecpm.org/la-ctcpm-mobilisee-pour-la-journee-mondiale-contre-la-torture/
10 https://www.ecpm.org/wp-content/uploads/Visio-Maroc-le-droit-et-la-pratique-141020.pdf

SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ABOLITION EN AFRIQUE CENTRALE

2020 aura été une année charnière dans la mise en œuvre des activités d'ECPM en Afrique puisqu'elle marque la fin de la Phase 1 du projet en Afrique centrale / Asie du Sud-est (2017-2020) et le démarrage de sa nouvelle phase (2020-2023), dans les mêmes pays, à savoir le Cameroun et la RDC en Afrique, Malaisie et Indonésie en Asie.

Cette nouvelle étape permettra de continuer notre travail auprès des OSC, INDH et parlementaires mais également d'approfondir nos actions avec les avocats et les jeunes de RDC et du Cameroun. Les partenaires ont été fortement mobilisés sur tous les aspects administratifs du démarrage de cette nouvelle phase. Par ailleurs, alors que les restrictions sanitaires empêchaient la réalisation de la quasi totalités des activités telles que prévues, les partenaires ont dû revoir et adapter les activités afin de rester actifs.

Christelle Vuanga, distribution de kits de survie dans les prisons de Kinshasa

En début d'année, Me Liévin Ngondji, président de Culture pour la paix et la justice (CPJ), notre partenaire congolais, a présenté officiellement à Paris le rapport de mission d'enquête *Vers une mort en silence, conditions de détentions des condamnés à mort*, auprès de différents interlocuteurs institutionnels et sur l'antenne de TV5 Monde. Une présentation du rapport a également été organisée dans nos locaux pour les membres et amis d'ECPM.

En RDC, dès mars, les diverses activités prévues ont dû être annulées, l'ensemble du pays ayant été confiné. Face à la fermeture des prisons, la présidente du réseau des parlementaires contre la peine de mort, l'Honorable Christelle Vuanga, s'est rendue dans les deux prisons de Kinshasa, Makala et Ndolo, pour y distribuer des kits de survie aux condamnés à mort, privés de toute aide extérieure pour faire face à la pandémie. 2020 a également été une année de vote de la Résolution pour un moratoire universel. ECPM et CPJ ont publié une tribune rédigée conjointement avec le ministre des Droits humains congolais, M. André Lite, appelant notamment les autorités congolaises à voter en faveur de la Résolution et à officialiser du moratoire de fait en vigueur en RDC depuis 2003.

Au Cameroun, l'année 2020 aura été plus calme. Le pays ayant été très fortement touché par la Covid en début de pandémie, l'ensemble des activités prévues avec les parlementaires et la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) ont dû être annulées. La Journée mondiale contre la peine de mort a pu être célébrée à Douala par Droits et paix qui a organisé une conférence sur le droit à la défense des condamnés à mort. Cette année a aussi permis à Droits et paix d'organiser de nombreuses rencontres auprès de différents acteurs, en particuliers des parlementaires et des membres de la CNDHL ainsi qu'auprès des collèges et lycées afin d'organiser des actions d'éducation à l'abolition au cours du projet.

L'année 2020 a été clôturée par la première AG ordinaire en ligne de la Coalition d'Afrique francophone contre la peine de mort organisée en ligne le 22 décembre par CPJ. Elle a réuni 7 des 8 organisations membres signataires du Maroc, Tunisie, Cameroun, République du Congo et RDC.

Journée mondiale contre la peine de mort célébrée par Droits et Paix à Douala, Cameroun

Maître Liévin Ngondji prépare sa venue à Paris pour la présentation de la mission d'enquête Vers une mort en silence, *en compagnie de l'équipe d'ECPM.*

Illustration de Jeanne Hirschberger pour la mission d'enquête Vers une mort en silence.

DÉVELOPPER LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE EN ASIE DU SUD EST

S'il est un continent qui très rapidement a été touché par la Covid19, il s'agit bien de l'Asie. C'est pourquoi, même les pays les moins touchés en début de pandémie comme la Malaisie et l'Indonésie ont rapidement mis en place des restrictions très sévères empêchant la tenue d'événements publics. Par la suite, les vagues successives dans nos pays cibles ont eu pour conséquence de ralentir nos activités. Cette situation a toutefois permis aux partenaires asiatiques d'ECPM, de se concentrer sur les aspects administratifs de démarrage de cette nouvelle phase de projet démarrée en mai 2020..

En Asie, les pays cibles de nos actions demeurent la Malaisie et l'Indonésie où nous agissons avec nos partenaires locaux tels qu'ADPAN, partenaire historique d'ECPM en Malaisie, KontraS avec qui nous travaillons depuis 2018 et CPJP, membre d'ADPAN et organisation amie d'ECPM depuis de longues années.

Quelques activités ont toutefois eu lieu, en Malaisie notamment, avec le lancement officiel du rapport de mission d'enquête *Isolement et désespoir, conditions de détention des condamnés à mort*. Cet événement en ligne a réuni un grand nombre d'acteurs locaux, mais également internationaux permettant à ce rapport de dépasser les frontières malaisiennes.
En Indonésie, KontraS a célébré la Journée mondiale contre la peine de mort en organisant un webinaire sur le droit à une représentation juridique effective. Des appels pour des financements aux tiers ont aussi été lancés dans les deux pays. Ces financements permettent de soutenir de petits projets, organisés par des associations agissant en dehors des capitales, souhaitant prendre part à la campagne pour l'abolition de la peine de mort.

2020 aura permis à nos partenaires de préparer les activités de 2021, en les adaptant à la nouvelles situation. L'année s'annonce donc plus active. Il est notamment prévu le lancement d'une nouvelle activité pour ECPM et ses partenaires: la formation et renforcement des capacités des avocats à la défense des personnes passibles de la peine de mort. Les médias feront aussi l'objet de formations en vue de la création d'un réseau asiatique de journalistes contre la peine de mort. Seront également mobilisés les parlementaires, les partis politiques ainsi que les INDH et bien entendu, nous continuerons notre travail de renforcement des acteurs de la société civile locale.

Lancement en ligne de la mission d'enquête « Isolement et désespoir » par ECPM & ADPAN

PLAIDOYER

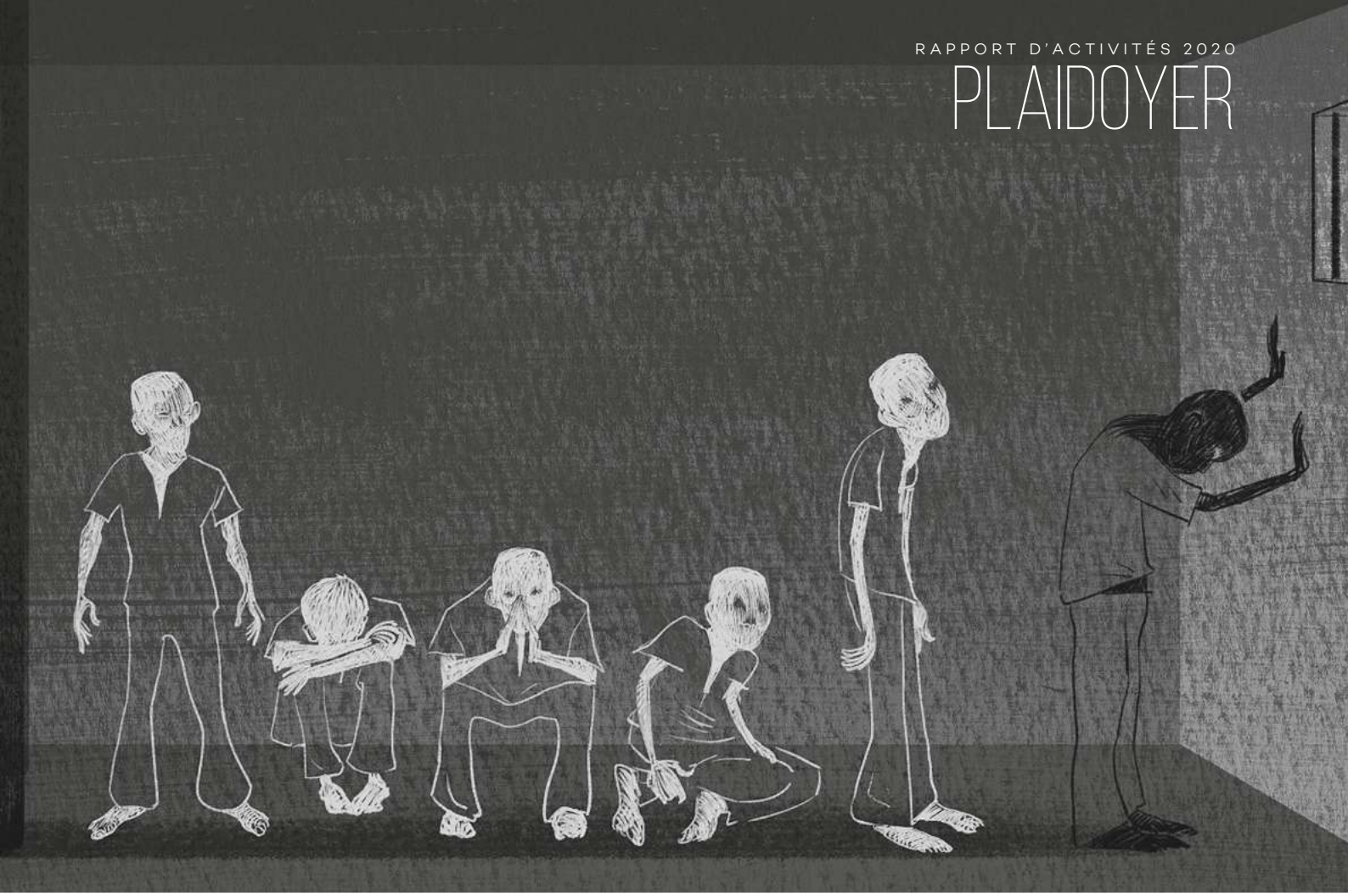

Illustration de Marty Planchais pour le rapport « Isolement et désespoir: conditions de détention des condamnés à mort en Malaisie »

Le plaidoyer en faveur de l'abolition universelle est au cœur de l'action d'ECPM: diplomatie discrète, mobilisation des médias, production de rapports, promotion d'instruments internationaux, campagnes urgentes etc. Conçues en concertation avec ses partenaires experts, les campagnes de plaidoyer d'ECPM prennent des formats variés selon la cause et l'instance ciblée, dans un souci de cohérence et d'efficacité.

ENCOURAGER LES ÉTATS À ACCROÎTRE LEURS ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES INSTANCES INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

La peine de mort n'est pas à strictement parler interdite au regard du droit international mais plusieurs instruments et mécanismes en limitent l'usage. ECPM, en lien avec ses partenaires de terrain, agit au sein des différentes instances régionales et internationales pour rappeler aux États leurs engagements en vue d'une avancée, par étape, vers l'abolition.

Au sein des **instances onusiennes**, ECPM a mené un plaidoyer efficace et constructif participant à un vote historique de la résolution moratoire! ECPM a multiplié les rencontres de plaidoyer et a organisé un « side-event » (en webinaire) aux Nations unies en amont du vote. Le Liban, un des pays cible d'ECPM, a voté pour la première fois en faveur de la résolution, concrétisant le travail engagé de longue date dans le pays. La RDC, où ECPM et son partenaire congolais ont organisé une conférence sur la question, a pour sa part montré des signes encourageants en votant favorablement lors de la troisième commission. Malheureusement, le pays s'est une nouvelle fois abstenu lors du vote en assemblée générale. ECPM a mené un plaidoyer alternatif dans le cadre du Conseil des droits de l'homme avec la soumission d'un rapport pour l'Examen périodique universel (EPU) de la Mauritanie, un soutien à la résolution peine de mort et des interventions orales systématiques lors des revues de ses pays cible.

Au sein des **instances régionales**, ECPM a renforcé sa présence et celle de ses partenaires à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), en appuyant la production d'interventions orales conjointes aux acteurs abolitionnistes du Maghreb, et en promouvant son rapport sur l'abolition dans les États arabes.

UN NOMBRE RECORD D'ÉTATS VOTE EN FAVEUR D'UN MORATOIRE UNIVERSEL

Le 16 décembre 2020 l'Assemblée générale des Nations unies a voté à une très large majorité (123 États) en faveur de la résolution « Moratoire sur l'application de la peine de mort ». Depuis que cette résolution existe (2007), jamais autant d'États ne s'étaient prononcés en faveur de l'arrêt total des exécutions ! À travers cette résolution, soumise au vote tous les deux ans, l'ONU réaffirme que l'application de la peine de mort porte atteinte à la dignité humaine et « appelle tous les États qui la maintiennent encore à instituer un moratoire sur les exécutions ».

LA CAMPAGNE SUR LES CITOYENS FRANÇAIS CONDAMNÉS À MORT EN IRAK

Depuis 2019, ECPM travaille sur une campagne de sensibilisation et de plaidoyer concernant la situation des Français condamnés à mort et détenus en Irak pour appartenance à l'État islamique. ECPM a été la première ONG mobilisée sur cette question et demeure l'une des seules. Un plaidoyer difficile à mener mais néanmoins indispensable. Il s'agit là de défendre les valeurs universelles de l'abolition de la peine de mort et les droits de l'homme avant tout, en tous lieux, en toutes circonstances et pour tous. ECPM s'oppose fermement à des condamnations à mort prononcées en l'absence totale de garanties juridiques et judiciaires et s'oppose aux exécutions.

En 2020, ECPM a continué de se mobiliser, souvent en lien avec le Collectif des Familles unies. Nous avons publié plusieurs communiqués de presse, notamment pour soutenir le positionnement de la CNCDH et de l'APCE ou suite aux déclarations de la ministre de la Justice française dans Libération le 10 janvier concernant le rapatriement des enfants et des parents pour qu'ils soient jugés en France. ECPM a publié dans le Journal du dimanche (JDD) une tribune en faveur du rapatriement des 11 Français. En janvier 2020, ECPM a envoyé des demandes de rendez-vous de plaidoyer auprès des autorités françaises et en a parfois obtenu quelques-uns où les préoccupations majeures circonstancielles ont pu être exprimées. ECPM a aussi continué de relayer le plaidoyer auprès des mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme et a notamment prononcé une intervention orale au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

LA PEINE DE MORT EST HOMOPHOBE

ECPM a diversifié ses actions pour dénoncer les 12 pays qui condamnent à mort les LGBT+, en vue de mettre fin à ces pratiques.
Lors du **7e Congrès mondial,** ECPM a co-organisé une table ronde sur la question. Les intervenants ont rappelé que les textes internationaux limitent l'usage de la peine de mort aux crimes les plus graves, ce qui exclut de fait l'orientation et l'identité sexuelle des personnes. De plus, il est ressorti que des travaux seraient nécessaires pour documenter la condamnation et les conditions de détention des condamnés à mort LGBT+, aucune information fiable n'existant.
ECPM a, comme tous les ans, participé à la **Marche des fiertés** de Paris mais sous un partenariat inédit avec le barreau de Paris, le Conseil national des barreaux et l'Association française des avocats LGBT+. Notre char décoré de panneaux présentant les pays condamnant à mort les LGBT+ a été plébiscité.

Enfin, ECPM a pu participer à la 20e édition du **Printemps des Assoces**, le plus grand salon LGBT+ de France avec plus de 100 associations, et y sensibiliser les quelques 7000 visiteurs.

MISSIONS D'ENQUÊTE DANS LES COULOIRS DE LA MORT

Le savoir-faire d'ECPM existe depuis de nombreuses années en matière d'enquêtes sur les conditions de détention des condamnés à mort dans le monde, à travers la collection « Missions d'enquêtes dans les couloirs de la mort ». L'objectif est de dresser un état des lieux des conditions de détentions dans les couloirs de la mort afin d'Interpeller l'opinion publique et appuyer le plaidoyer auprès des autorités nationales et de la communauté internationale.

Après la RDC, l'Indonésie, le Cameroun et la Mauritanie en 2019, ECPM a publié 2 nouvelles enquêtes en Malaisie et au Liban. Les principaux résultats ont été présentés aux autorités, parlementaires et diplomates lors de conférences en ligne.

Rédigés par Carole Berrih avec l'appui des partenaires locaux d'ECPM, ces rapports constituent une ressource inédite sur la situation de la peine de mort dans ces pays. Ils permettent d'offrir aux décideurs politiques un ensemble d'éléments de réflexion sur le sujet, et en particulier sur les conditions de détention, en vue d'établir un dialogue avec les autorités locales et de frayer un chemin vers l'abolition

GUIDE PRATIQUE : LES PROCESSUS D'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)

Plus grande organisation internationale après les Nations unies, l'OCI compte 57 États membres, répartis sur 4 continents. Parmi ces membres, 19 États ont aboli la peine de mort (pour tous les crimes ou pour les crimes de droit commun), 14 États maintiennent un moratoire de fait et 24 sont des États rétentionnistes. L'abolition de la peine de mort n'est donc pas encore acquise, mais ces dernières décennies ont été marquées par une ouverture progressive sur la question. Afin de mieux comprendre les processus ayant mené vers les abolitions de la peine de mort au sein de l'OCI, ECPM a publié un guide pratique, disponible en français, anglais et arabe. Premier du genre, il constitue un outil précieux destiné à accompagner les membres vers l'abolition de la peine de mort et rompre les idées reçues.

RÉPONDRE À L'URGENCE D'UNE CONDAMNATION À MORT ET SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION

ECPM vient en aide aux condamnés à mort et défenseurs de l'abolition qui la saisissent et pour lesquels elle évalue que son mode d'assistance peut être utile. Les conditions d'interventions s'adaptent au dossier: mobilisation internationale, assistance juridique, appui diplomatique.
ECPM soutient notamment Hank Skinner, condamné à mort au Texas en 1995, en promouvant la campagne #Justice4Hank sur les réseaux sociaux et lors des événements militants tels que la Fête de l'Humanité, en collaboration étroite avec son épouse Sandrine Ageorges-Skinner.

Aidons Hank ! : http://justice4hank.org/fr

Rallier le secteur privé à la cause abolitionniste

Convaincue que le mouvement international abolitionniste doit continuer à évoluer vers une démarche toujours plus inclusive ECPM soutient l'implication de nouveaux alliés dans le mouvement international.
C'est le cas avec les acteurs du milieu des affaires qui, depuis le Congrès de Bruxelles en 2019, font l'objet d'une campagne de sensibilisation sans précédent. ECPM a ainsi réussi à mobiliser, entre autre Richard Branson, le célèbre président du groupe VIRGIN et la société Lush Cosmetics. Dans la foulée, Virgin a lancé un collectif international d'une quinzaine de (CEO) grands dirigeants d'entreprises, essentiellement anglo-saxonnes, contre la peine de mort. ECPM en tant que partenaire stratégique soutien cette initiative inédite et accompagnera son développement et sa promotion dans les prochaines années. Cette coopération stratégique des acteurs du secteur privé représente un potentiel important pour le mouvement abolitionniste.

ÉDUQUER

Les bénévoles d'ECPM au Printemps des Assoces pour dénoncer les 11 pays qui condamnent à mort l'homosexualité. Malgré la crise sanitaire, le public était au rendez-vous !

Chaque année, ECPM met en œuvre un programme pédagogique complet afin de susciter l'engagement citoyen des jeunes sur les thématiques liées à l'application de la peine de mort et d'outiller les équipes pédagogiques dans leurs démarches.

S'AIMER N'EST PAS UN CRIME

ECPM poursuit sa campagne de dénonciation des 11 pays qui condamnent encore à mort pour des faits d'homosexualité. L'année 2020 fut marquée par l'actualisation de la campagne : un nouveau nom (proposé par les militants dans le cadre d'un concours de slogan en ligne), un nouveau visuel ainsi que la mise à jour de la carte du monde en lien avec cette thématique. De plus, le mois des fiertés, a permis la diffusion de jeux-questionnaires sur l'application de la peine capitale à l'encontre des personnes LBGTQI+.

Le contexte sanitaire a malheureusement forcé l'annulation de la Marche des fiertés (évènement incontournable de la campagne) tandis que la Rentrée des Assoces (édition exceptionnelle du Printemps des Assoces, le plus grand salon LGBT+ de France) a de nouveau rassemblé plus de 100 associations, et permis de sensibiliser plusieurs centaines de visiteurs/teuses.

À noter : L'année 2020 est marquée par l'abolition, au Soudan, de la peine de mort pour « homosexualité » (qui reste tout de même criminalisée) !

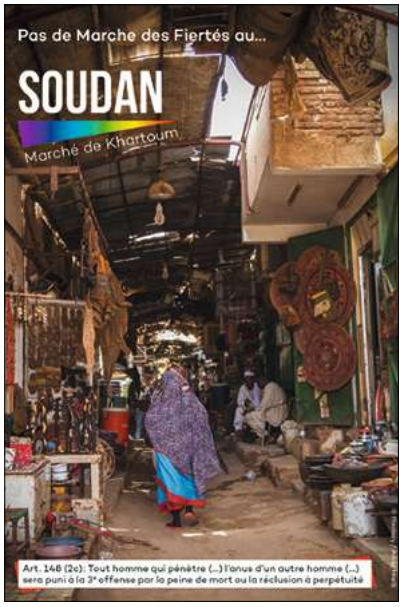

Extrait de la série de cartes postales sur les 11 pays qui condamnent encore à mort pour des faits d'homosexualité.

ÉDUQUER LES CITOYENS AUX DROITS DE L'HOMME ET À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

À LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Depuis 2009, ECPM, avec l'agrément de l'Éducation nationale, met en œuvre une action éducative dans les collèges et lycées français. Cette année, ECPM a dû s'adapter au contexte sanitaire pour mettre en œuvre son programme pédagogique. Le distanciel a bien entendu été privilégié. C'est ainsi que les premières interventions en vidéoconférence ont été organisées. Celles-ci permettent aux jeunes de cerner les enjeux d'un système pénal pacifié et aux équipes éducatives d'élargir cette étude à d'autres notions fondamentales : justice, discrimination, torture, réinsertion etc…

Outil vidéo d'éducation à l'abolition de la peine de mort

De plus les cours et programmes ayant été réorganisés dans les établissements, les jeunes se sont vu proposer des activités numériques en autonomie. Cinq quiz faisant le lien avec des thématiques transversales (liberté de la presse, Afrique, Europe, familles de victimes, LGBTQI+) ont été publiés sur les réseaux sociaux à l'occasion de journées mondiales.

Dans l'optique de faciliter l'animation de ces séances de sensibilisation par son équipe bénévole, ECPM a produit une vidéo présentant l'argumentaire abolitionniste et la situation de la peine de mort dans le monde de façon illustrée et interactive à utiliser en classe.

Seul évènement dédié à la jeunesse maintenu dans le calendrier, le Forum mondial Normandie pour la paix de Caen a permis de sensibiliser 500 lycéen·ne·s à notre thématique.

18E JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT DU 10 OCTOBRE 2020

Événement très attendu par les organisations abolitionnistes du monde entier, la thématique de la Journée mondiale de cette année se concentrait sur le droit à une représentation juridique efficace, de l'arrestation à la fin de la procédure judiciaire.

Le droit à un avocat est un droit fondamental consacré au niveau international, comme dans la plupart des pays. Cependant, les pays rétentionnistes font figure de mauvais élèves. En pratique, ce droit est souvent mis à mal : manque de temps pour les avocats de travailler sur le dossier avant le procès, la difficulté est d'autant plus grave pour les commis d'office qui ont peu de temps pour s'entretenir avec leurs clients, leurs rémunérations sont faibles… L'accès à un avocat ou avocate dans une affaire où la peine de mort est encourue, fait la différence entre la vie et la mort. Cette 18e Journée mondiale du 10 octobre 2020 a permis de sensibiliser le public à cette thématique et de célébrer les victoires toujours plus nombreuses du mouvement abolitionniste mondial.

Diverses activités organisées ou soutenues par ECPM, dont 5 webinaires, 3 événements culturels, des ateliers de sensibilisation, mais aussi 2 lancements officiels (la carte interactive et la 5e édition du concours international d'affiche), se sont tenues au cours de la semaine. Intervenants, participants et spectateurs du monde entier ont ainsi pu revendiquer leur opposition à cette peine inhumaine, cruelle et dégradante.

- Webinaire organisé par ECPM, le Barreau de Paris et le Conseil national des Barreaux (CNB) sur « Accès à la justice : le rôle de la défense pour les personnes passibles de la peine de mort, des États-Unis à l'Afrique : expériences et témoignages »
- Webinaire sur la peine de mort au Maroc : le droit et la pratique, Organisé par la Coalition marocaine contre la peine de mort, le Conseil national des droits de l'homme, ECPM, le Réseau des parlementaires contre la peine de mort, le Réseau des avocats contre la peine de mort, le Réseau des journalistes contre la peine de mort
- Cérémonie d'inauguration en France de *La Chaise Vide de la Liberté*, sculpture de Wang Keping dédiée à Liu Xiaobo, mort en détention en Chine le 13 juillet 2017
- Projection-débat en France du film iranien *Yalda, la nuit du pardon*
- Projection-débat en France du film *Lindy Lou, jurée n° 2*
- Conférence au Cameroun sur « L'accès à un avocat : une question de vie ou de mort »
- Conférence en RDC sur « Le droit à une représentation juridique effective ; Le respect au droit d'un Conseil pour les personnes passibles de la peine mort en RDC »
- Webinaire en Indonésie sur « Le droit à une représentation juridique effective »
- ECPM a également soutenu de nombreuses actions mises en place par ses partenaires au Maroc et en Tunisie à l'attention notamment des jeunes citoyens.

VENEZ MILITER AVEC NOUS

Les activités militantes ont été limitées cette année. Cependant, ECPM a publié une série de portraits de bénévoles afin de rendre hommage à leur engagement mais également afin d'inciter d'autres citoyen·ne·s à se mobiliser pour la cause. Ce travail aura porté ses fruits puisque – allié à la diffusion d'annonces sur des plateformes locales et nationales – une dizaine de bénévoles actifs ont été recruté·e·s. La richesse des profils tout aussi divers que complémentaires a facilité la répartition de l'aide bénévole au sein des différents pôles de l'association. Bien que les réunions de bénévoles n'aient pu s'organiser, l'équipe a veillé à maintenir les liens avec eux tout au long de l'année. Ainsi, les bénévoles ont pu participer de manière ponctuelle ou régulière à des activités et projets réalisables « à distance », tels que l'animation de la revue de presse ou la refonte d'outils.

Affiche lauréate de la 5e édition du concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition »

« DESSINE-MOI L'ABOLITION »

Véritable institution de l'éducation à l'abolition, ce concours international d'affiches graphiques mobilise tous les deux ans des jeunes du monde entier.
Malgré un contexte pandémique peu propice, sa cinquième édition, lancée en octobre 2020, a permis de recueillir 400 œuvres de 13 pays différents : l'Allemagne, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Ghana, le Liban, Madagascar, le Mexique, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Togo ou encore la Tunisie. 50 affiches présélectionnées ont été soumises à un jury d'expert·e·s ainsi qu'au grand public. Les 6 qui ont su allier au mieux fibres artistique et militante se sont vues décerner un prix.

Interview de Robert Badinter, président d'honneur d'ECPM, pour la réalisation du film « 20 ans d'histoire(s) d'abolition »

LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PLAIDOYER

DES NOTES DE SYNTHÈSE ADAPTÉES À L'ACTUALITÉ

Afin de fournir des informations précises et actualisées sur la situation de la peine de mort ECPM a développé des « notes de synthèse »: dans le monde, d'abord, pour une vue d'ensemble et à l'occasion de la publication de notre carte interactive; puis aux États-Unis, à l'occasion de la campagne présidentielle; et en Égypte suite aux exécutions de masse ayant eu lieu à la fin de l'année 2020.

Contexte politique et historique, évolution des exécutions et des condamnations à mort, cadre juridique, conditions de détention, faits alarmants... Tous les éléments permettant de mieux comprendre les enjeux et d'appuyer le plaidoyer de l'association sont passés au crible et mis à jour régulièrement après la première publication. En plus d'être disponibles sur le site web d'ECPM, ces notes sont également diffusées à la presse et envoyées aux responsables politiques concernés.

À retrouver sur: www.ecpm.org/infographies/

Rapport annuel sur la peine de mort en Iran

Infographie sur la peine de mort en Iran en 2019

Vivants sans l'être, *mission d'enquête dans les couloirs de la mort libanais*

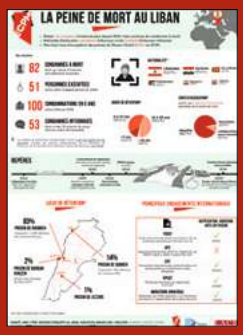

Infographie sur la peine de mort au Liban en 2020

UNE CARTE INTERACTIVE INNOVANTE

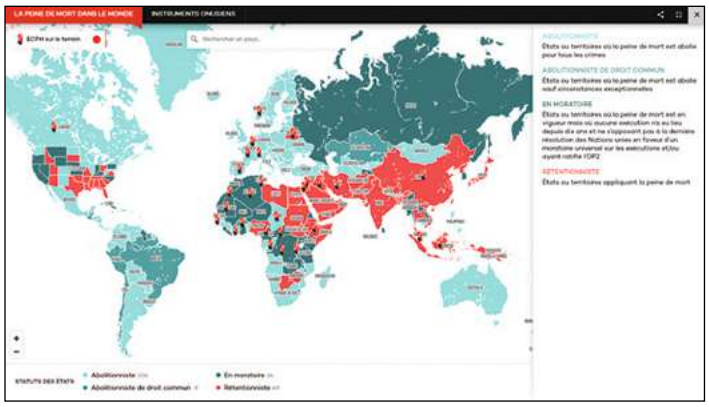

ECPM a mis en ligne sa nouvelle carte interactive sur la situation de la peine capitale dans le monde lors de la 18e Journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre 2020. Cet outil renforce son travail de plaidoyer à l'international tout en constituant une source d'informations inédite sur la peine de mort dans le monde et sur les actions menées par ECPM pour l'abolition universelle.

Bilingue et légendée, cette carte fonctionne intuitivement via deux onglets principaux: « La peine de mort dans le monde » et « Instruments onusiens ». Un bouton « ECPM sur le terrain » permet de visualiser les pays dans lesquels ECPM mène des actions avec ses partenaires. Enfin, un clic sur un pays fera apparaître sa « fiche info », relatant les points essentiels le concernant: son statut, la date de la dernière exécution, les méthodes d'exécution en vigueur, le nombre de personnes actuellement condamnées à mort, etc.

Cette carte a été réalisée par l'équipe de CartONG, une ONG spécialisée en gestion de l'information dont la vocation est de mettre la donnée au service des projets humanitaires, de développement et d'action sociale. Afin de toujours fournir l'information la plus complète possible, la carte est vouée à évoluer.

À explorer sur: https://www.ecpm.org/la-peine-de-mort-dans-le-monde/#map

L'IMPLICATION DE LA PRESSE

ECPM poursuit sa mission de sensibilisation et réagit promptement aux actualités relatives à la peine de mort auprès de la presse française et internationale. Le directeur de l'association a par exemple pu relater les enjeux de l'élection américaine sur une chaîne d'information grand public française. (https://www.francetvinfo.fr/monde/peine-de-mort-federale-joe-biden-a-les-moyens-d-y-mettre-un-terme-selon-raphael-chenuil-hazan_4260325.html

Cette année, ECPM a également dû repenser le format de ses conférences de presse afin d'atteindre un large public malgré les restrictions de rassemblement en vigueur. Elle a ainsi organisé et animé quatre conférences de presse en ligne, pour la sortie de ses différents rapports et missions d'enquête (Iran, Malaisie, Liban), ainsi que pour sa campagne sur le vote pour un moratoire universel. Avec des dizaines de journalistes mobilisés, ce format numérique a su convaincre.

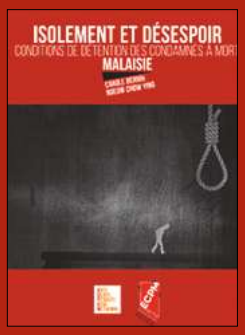

Isolement et désespoir
mission d'enquête dans les couloirs de la mort malaisiens

Note sur la peine de mort aux États-Unis

Comprendre le processus de l'abolition de la peine de mort au Tchad, 2013-2020

ECPM lors de la cérémonie d'inauguration de La Chaise Vide de la Liberté, sculpture de Wang Keping dédiée au prix Nobel Liu Xiaobo, mort en détention en Chine en 2017, au Théâtre du Soleil à Paris. Cette sculpture avait été exposée lors du 7e Congrès mondial contre la peine de mort.

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION ET DES DROITS DE L'HOMME

LES VALEURS FONDATRICES

L'association a pour **objet** d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle. La **vision** d'ECPM est celle d'un monde qui, ensemble, dit : « Non à la peine de mort ! ». La **mission** d'ECPM est de rassembler, fédérer, renforcer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort. ECPM considère que, dans les pays rétentionnistes comme abolitionnistes, la mission de sensibilisation et d'éducation du plus grand nombre à l'abolition est au cœur de son action. Les **valeurs** d'ECPM sont de travailler, ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

ECPM À LA PRÉSIDENCE DE LA PLATEFORME FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME

Le directeur général d'ECPM, Raphaël Chenuil-Hazan assure la présidence de la Plateforme française des droits de l'homme (PDH) depuis 2018, en lien avec le rôle fondateur d'ECPM au sein du collectif et notre volonté d'être moteur pour son développement.

La PDH est un collectif de 24 associations françaises ainsi qu'un membre observateur, agissant à l'international pour la promotion et la défense des droits de l'homme. Sa création est issue du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échanges et de collaboration entre les ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international. Elle permet aux organisations membres d'accroître leur visibilité et leur représentation, et soutient leur mise en lien et leur renforcement mutuel. Toutes les ONG membres participent activement aux différentes activités de la plateforme grâce à la mise en place de groupe de travail. Nous avons porté un plaidoyer commun pour que les droits de l'homme prennent une place prépondérante dans la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales finalement adoptée au parlement français en mars 2021.

RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DONT ECPM EST MEMBRE

ECPM est membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort ainsi que de la Plateforme française des ONG de droits de l'homme, membre d'Impact Iran (réseau de plaidoyer pour les droits de l'homme en Iran), de l'Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH) et d'Anna Lindh.

ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

ECPM s'attache à avoir une gestion financière saine et efficace, en accord avec les règles les plus strictes édictées par ses bailleurs et les pouvoirs publics. Pour cela, le cabinet comptable Doucet & Beth, est en charge de l'arrêté des comptes de l'association. Son expertise est complétée par la certification des comptes réalisée par le cabinet KPMG qui vérifie la bonne utilisation des fonds, en conformité avec les missions de l'association.
Les ressources et budgets d'ECPM ont été multipliées par 6.5 depuis la création de l'association (en moyenne lissées sur 3 ans) et reflètent le développement des activités de l'association, passant d'environ 227 k€ à 1550 k€. La gestion d'ECPM est organisée selon un cycle triennal lié au congrès mondial. Toutefois le développement, depuis 2010, de plans pluriannuels pour les autres axes d'activité de l'association, participe fortement à la croissance des budgets annuels d'ECPM et réduit progressivement cet effet de « montagnes russes ». Cela permet aussi de pérenniser progressivement des postes d'expertises au sein de l'équipe salariée. La diversification des activités d'ECPM a aussi engendré une évolution de la nature des bailleurs. Après un fort soutien de la France (gouvernement comme collectivités territoriales) dans les premières années d'ECPM, les gouvernements étrangers (Norvège, Suisse, Belgique, Allemagne...) et les OIG (principalement l'Union européenne à Bruxelles et Rabat) sont devenus, avec l'Agence française de développement (AFD), les principaux partenaires de l'association depuis dix ans.

PRODUITS ET CHARGES ANNUELS D'ECPM DEPUIS SA CRÉATION

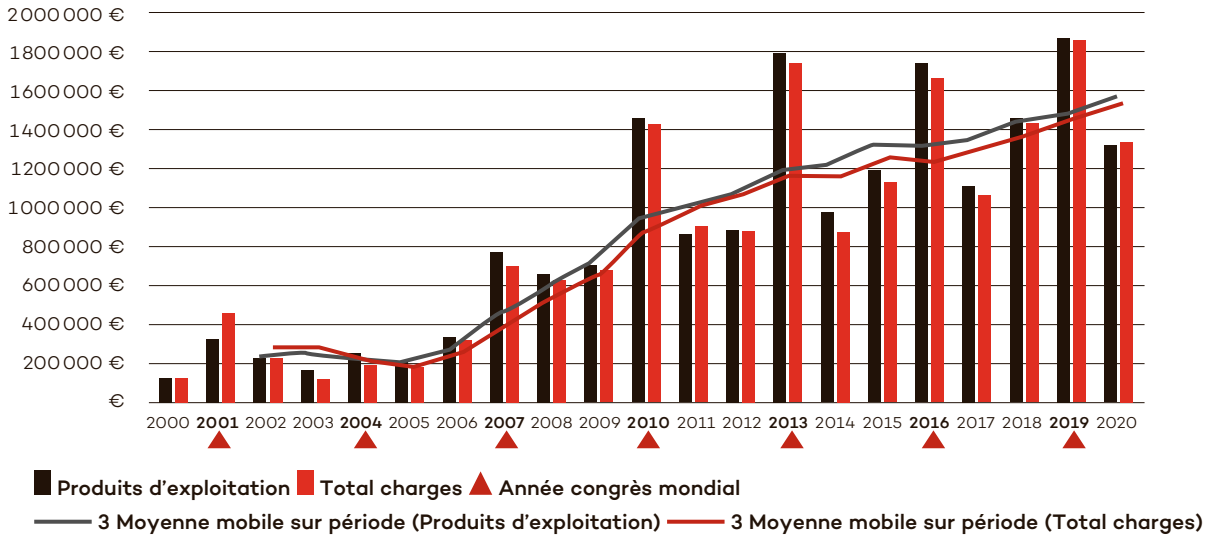

SOURCES DES PRODUITS ECPM DEPUIS SA CRÉATION

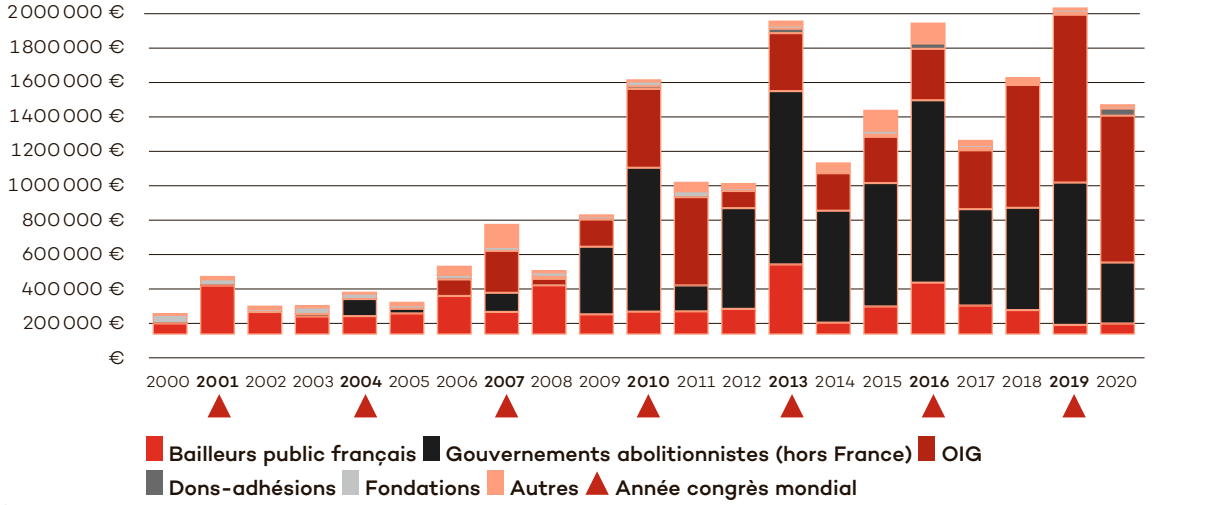

L'année 2020 a été une année charnière pour la gestion d'ECPM. Plusieurs programmes sont arrivés à échéance et ont fait l'objet d'audits importants. Il était aussi nécessaire d'initier et de financer les phases suivantes pour maintenir les activités. Cela a pu se faire grâce au maintien de la confiance et du soutien de nos partenaires institutionnels et financiers. ECPM a aussi dû adapter ses activités à la crise sanitaire. Cela a eu pour conséquence des modifications des postes de dépenses. Tout ceci s'est traduit par un soutien direct aux partenaires pour maintenir les activités localement, d'importants frais d'audits et une réduction drastique des coûts de voyages liée à la pandémie. Les frais de structure ont été maintenus à 6 % du budget total de l'année.

NATURE DES CHARGES D'ECPM DEPUIS 2009

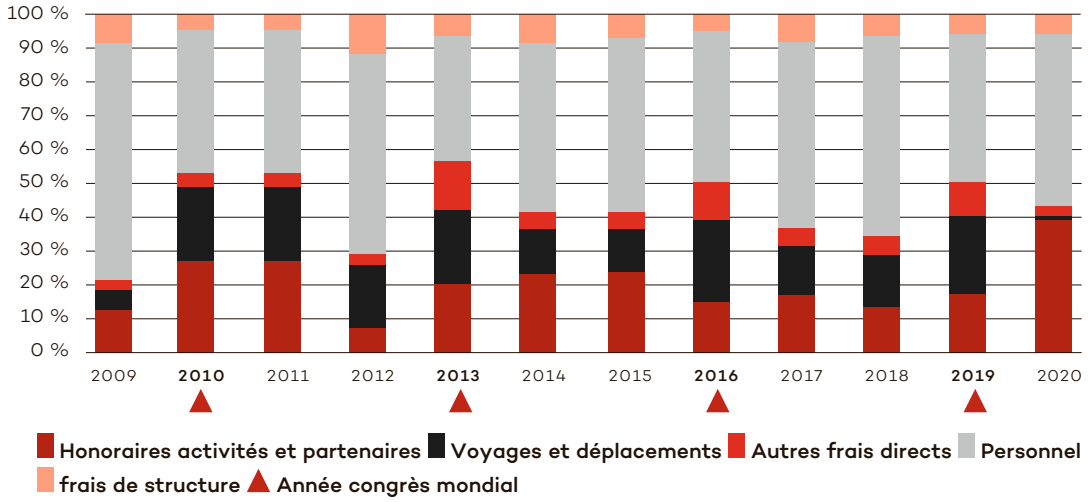

En 2020, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, ECPM présente un bilan comptable pratiquement à l'équilibre.
Après avoir assaini ses comptes en 2006, ECPM a eu pour objectif de sécuriser un fond de réserve associatif correspondant à un trimestre de fonctionnement, en y affectant systématiquement le résultat annuel. Cet objectif a été atteint en 2017 et ce fonds permet de compenser le déficit de l'année 2020.

DÉVELOPPEMENT DU FONDS ASSOCIATIF D'ECPM

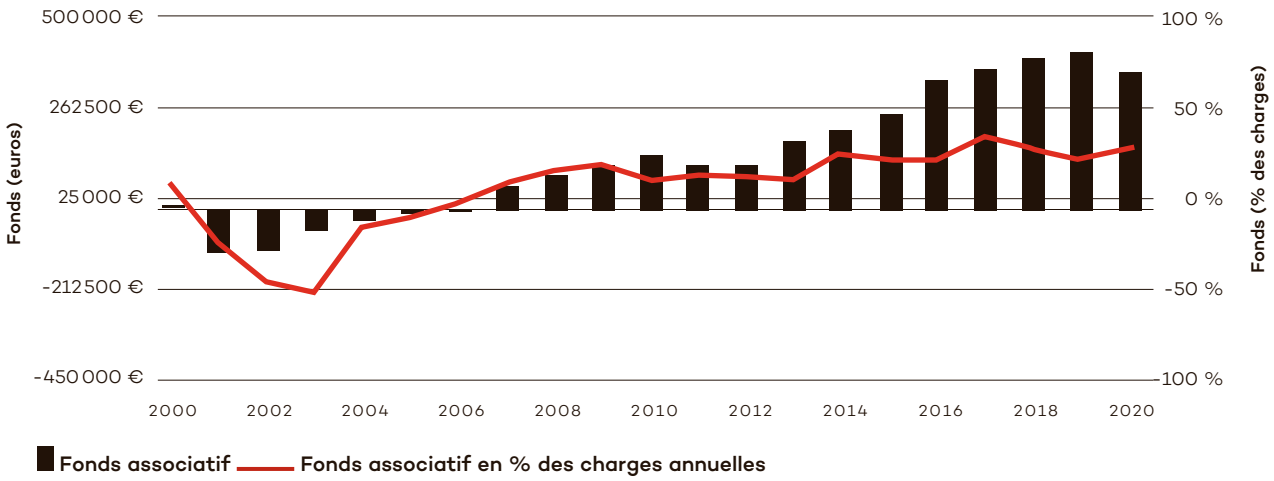

La situation financière d'ECPM reste donc saine, malgré les difficultés rencontrées en 2020 et le renouvellement de la confiance de nos bailleurs nous permet d'aborder 2021 avec sérénité.

NOTRE GOUVERNANCE

Le système de gouvernance d'ECPM est celui d'une association française professionnelle, composée d'adhérents, de bénévoles et de salariés, et gouvernée par une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration trimestriel et des réunions de bureau mensuelles.
Fin 2020, une nouvelle présidente, Aminata Niakate a été nommée pour accompagner l'association dans son développement. Elle se joint à l'ensemble des membres de l'association pour remercier le bureau sortant pour leur contribution.
ECPM a renouvelé son bureau, apportant de nouvelles énergies et compétences pour faire progresser l'association, dans la lignée de ce qui a été accompli par ses fondateurs et membres historiques.

Engagée auprès d'ECPM depuis 2007, d'abord en tant que bénévole, puis membre du conseil d'administration dès 2017, **Aminata Niakate** est avocate de profession, exerçant en droit fiscal, droit des sociétés et droit pénal. Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), elle préside également la commission Parité-Egalité de l'Union Nationale des Professions Libérales. Elle a également présidé la commission Egalité du Conseil National des Barreaux (CNB) de 2018 à 2020. Très investie dans sa profession, elle a été successivement présidente de l'Union des Jeunes Avocats (UJA) puis de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) en 2019. Elle est, par ailleurs élue écologiste au Conseil de Paris.

Conseil d'administration
- Aminata NIAKATE, présidente (avocate)
- Véronique MARY, trésorière (neuropharmacologue)
- Sandrine AGEORGES-SKINNER (directrice de production)
- Olivier DECHAUD, (graphiste maquettiste)
- Marie DOUCET-LECHANTRE (enseignante spécialisée)
- Laurent DUARTE (acteur associatif et coordinateur du collectif « tournons la page »)
- Florence LEROUX, (avocate)
- Emmanuel MAISTRE, (responsable éditorial)
- Emmanuel OUDAR (chef d'entreprise)

Équipe salariée ECPM
- Raphaël CHENUIL-HAZAN, directeur général
- Ariane GRÉSILLON, directrice adjointe
- Nicolas PERRON, directeur des programmes
- Nadège POULAIN, directrice financière
- Bertin LEBLANC, responsable de la communication
- Laure BOUKABZA, responsable programme Éducation
- Julia BOURBON-FERNANDEZ, coordinatrice MONA
- Ramla LIATOUJI, coordinatrice Congrès
- Marie-Lina PEREZ, coordinatrice Afrique et Asie
- Adèle MARTIGNON, chargée de communication
- Mathilde MILLIER, chargée de projet
- Lilian MOREIRA, chargée de mobilisation politique et financière
- Solène PALOMA, chargée de programme Éducation
- Julie ROUVIÈRE, chargée administrative et financière

En 2020, Michaël Luzé a assisté ECPM dans ses relations presse.

Élu au tout début de l'année 2020, le Comité social et économique de l'entreprise (CSE) a permis d'instaurer une nouvelle forme de dialogue social dans la structure, au bénéfice de tous.
CSE : titulaire Marie-Lina SAMUEL, suppléante Julie ROUVIERE.

ECPM remercie toute l'équipe ayant contribué à la mise en œuvre de ses activités en 2020, notamment : Louise Brichet, Yvon Chague, Baptiste Crinière, Sara d'Adorante, Cansu Denizer, Roger Dorsinville, Bruno Doucet, Mary de Feudis, Kenza Fichot, Alexis Galli, Eloise Ghertman, Marie Groëll, Alix Joly, Sami Lagati, Sid Ahmed Lavdal, Thomas Lefebvre, Chloé Leriche, Oceane Lesot, Morgan Lhomme, Ana Maciel, Thibault Magistrali, Théo Malosse, Mélissa Mankaï, Tamara Mardi, Mathilde Meunier, Sophie Millot, Chloé Ould, Annie Ouvry, Yann Petit-Halgatte, Marc Poumadere, Claire de Talhouet, Marie Valette… ses stagiaires, jeunes en service civique et bénévoles.

PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS

avec le soutien financier de l'Union Européenne

ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Norwegian Ministry of Foreign Affairs

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Australian Government

AFD Agence Française de Développement

Premier Ministre

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

BRIDGE 47

Gobierno de España

Government of Mongolia

Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto
República Argentina

SRE
Secretaría de Relaciones Exteriores

Fondation de France

Organisation Internationale de la francophonie

Gouvernement Princier
Principauté de Monaco

Mairie de Paris

Label Paris Europe

Barreau de Paris Solidarité
Fonds de dotation

Beito Seraglini for International Justice

Label Soli Dev

Anna Lindh Foundation

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

AJEM

Organisation Marocaine des Droits Humains

Conseil national des droits de l'Homme

Iran Human Rights

KontraS

asbl

fiacat

Coalition marocaine contre la peine de mort

Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

The KL & Selangor Chinese Assembly Hall

ACAT

synergies coopération
Développement Justice
Droits de l'homme

L'Observatoire Marocain des Prisons

LADDH

International Commission Against Death Penalty

Arab Institute for Human Rights

LACR
Lebanese Association for Civil Rights
Association Libanaise pour les Droits Civils

Avocats Barreau de Paris

CHESO

Anti Death Penalty Asia Network

شبكة المحاميات والمحامين ضد عقوبة الإعدام
Réseau des Avocats Contre la Peine de Mort
Lawyers Against the Death Penalty

Capital Punishment Justice Project

Ensemble Sauvons Mumia

Taiwan Alliance to End the Death Penalty

fidh
Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Reprieve

Dessinez Créez Liberté

AFVT.org
Association française des Victimes du Terrorisme

ONG Rafahalp

Le Réseau des Avocats Camerounais Contre La peine de mort

Initiative gegen die Todesstrafe

German Coalition to Abolish the Death Penalty

institut international des droits de l'Homme et de la paix

SVDH

Planete Refugies Droits de l'Homme

Unis Cité

CTCPM
Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort

NOS RÉSEAUX

Coalition Mondiale Contre la peine de mort

Impact Iran

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

HRDN
Human Rights & Democracy Network

Anna Lindh Foundation

RIEA
Réseau International Abolition & Abolition Abolition International Network

Plateforme Droits de l'Homme

Défenseur des droits
République Française

aadh

« Soyons ensemble contre la peine de mort et vous verrez le jour où l'abolition universelle adviendra. Elle n'est certes pas la seule grande cause à défendre, mais elle demeure l'une des rares victoires que l'être humain puisse remporter sur lui-même. »

Robert Badinter

www.ecpm.org
AssoECPM
@AssoECPM

ECPM
ensemble contre la peine de mort
together against the death penalty

62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris
France

Tél.: +33 1 57 63 03 57
Fax: +33 1 80 87 70 46
Email: ecpm@ecpm.org